

Marie Moret à monsieur Chastanier, 29 juillet 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation4 p. (296r, 297v, 298r, 299r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 29 juillet 1897,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46795>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret demande à Chastanier s'il peut se charger de l'impression du journal *Le Devoir*. Elle indique que *Le Devoir* est imprimé par l'ancienne imprimerie Roger et Laporte, reprise par madame veuve Laporte à la suite du

décès de Jules Laporte en 1893. Elle donne des informations sur le journal : il est édité pour l'avenir, compte peu d'abonnés, a bientôt 20 ans ; il est tiré à 330 exemplaires pour un coût de 194 F, inclus les corrections, les épreuves, etc. ; 280 exemplaires sont livrés sous enveloppe ; les exemplaires sont expédiés en ballot port dû et l'imprimerie est payée à réception par chèque de la banque Molines père et fils à Nîmes. Des travaux complémentaires sont confiés à l'imprimerie : le tiré à part du procès-verbal de l'assemblée de l'Association du Familistère payé 45 F pour 400 exemplaires par la Société du Familistère ; tirés à part de travaux publiés dans *Le Devoir*, ceux d'Auguste Fabre notamment, à qui sont comptés 27,50 F les 1 000 feilles, ou les « Documents pour une biographie complète de J. B. A. Godin », comptés 6 F par feuille pour 100 exemplaires.

Notes Note manuscrite à la mine de plomb : « lett. du 3 août Chast. accepte ces conditions ».

Support Note manuscrite à la mine de plomb en haut à gauche sur la copie de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Laporte, Jules \(-1893\)](#)
- [Laporte \[madame\]](#)
- [Molines père et fils](#)
- [Roger et Laporte](#)

Œuvres citées

- [Fabre \(Auguste\), *La concurrence asiatique et l'avenir des ouvriers européens*, Nîmes, bureau de « L'Émancipation », 1896.](#)
- [Fabre \(Auguste\), *Deux épisodes de la vie de Robert Owen*, Nîmes, imp. Veuve Laporte \(coll. « Bibliothèque de l'Émancipation »\), 1894.](#)
- [Fabre \(Auguste\), *Les Sky scratchers, ou les hautes maisons américaines*, Nîmes, bureaux de « l'Émancipation », 1896.](#)
- [Gide \(Charles\), *Conférence sur le contrat de salaire et les moyens de l'améliorer*, Nîmes, impr. Veuve Laporte, 1894.](#)

Lieux cités [Place de la Salamandre, Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 26/08/2024

Guise Familiste
29 juillet 1897

M. le Maire de Guise
M. le Secrétaire
M. le Comptable
M. le Trésorier
M. le Directeur des écoles
M. le Directeur du collège
M. le Directeur de l'Institut
M. le Directeur de l'Asile
M. le Directeur de la Charité
M. le Directeur de la Sécurité Sociale
M. le Directeur de la Santé publique
M. le Directeur de la Police

Monsieur Chastanier,

J'ai l'honneur de vous
envoyer par ce même courrier
six brochures mentionnées
au cours des propositions
financières que je vous ai
ce vendredi bien étudiées.

Depuis le mois de novembre
1892, j'ai fait imprimer à
L'île (où j'ai passé les hivers)
ma revue mensuelle Le Dévoir.
Je m'étais entendue avec ce
père avec M. Jules Laporte,
l'éditeur à Paris. Passée sous la

direction de M. de Vre et Laporte,
l'ancienne imprimerie Roger
et Laporte est en voie de peu-
ville transformation.

Mon journal est une
comme toute spécie, faite
surtout en mode l'avenir.
Il va pour ainsi dire sur
d'abonnés, bien qu'il n'arrive
à sa 20^e année d'existence.
Il tire seulement 330 ex-
emplaires pour lesquels je
paie 194 francs, chiffre non
comportant les corrections
corrantes, on voit des erreurs
etc.

Sur les 330 exemplaires
150 me sont livrés dans
enveloppe (elle même de Le Dévoir
de peint noir ou grise) avec
adhésif enveloppe simple

non normée de l'étiquette
d'adresse. De ce chef 3 francs
sont ajoutés à la somme
ci-dessous.

L'imprimerie m'ap-
pe le Demir ici, on solde
balot, port du.

Le pays comtant sur
réception du balot. Les
banquiers à Nîmes, sont
Noblet et Holling père et fils
place de la Lamandre. C'est
par leur entremise que je
règle, quand je suis en
chaque numéro mensuel.

D'autres travaux
l'impression se rattachent
au Demir :

1^e chaque année le numéro

105

date Novembre contient le
procès-verbal de l'assemblée
générale de la Société du
Familistère. Ce procès verbal
qui occupe environ 2 feuillets
donne lieu au trage à part
d'une brochure faite avec
la composition du Demir.

Pour le remaniement
de la composition et l'étri-
blissement de la brochure,
la Société du Familistère
s'entend directement avec
l'imprimerie. Jusqu'à ce
que la partie des francs
pour les exemplaires de
la brochure dont je vous
envoie un spécimen.

des feuilles très étendues
réparties sur tout le
sol. Après achèvement de l'œuvre
de mosaïque, une partie de

2 - A l'occasion, certains
travaux publiés dans le Dernier
donnent également lieu à un
tirage à part et à une publica-
tion en brochure. Je vous
envoie pour exemple : Le
contrat de mariage par
Charles Gide ; La concurrence
asiatique ; - Les Big brothers
Robert Green, par N. Aug.
Dabhe de Nîmes, bien conan-
te vous certainement.

Pour ces travaux j'ai fait
compte à M. Dabhe 27,50
par tirage de mille feuilles.
remanancement de la compo-

sition, correction et bro-
chage compris. Il en me
reste 1000. Les articles "Documents
pour une Biographie
complète de J.-B.-Q. Godin"
(série commencée en Février
dernier) donnent lieu, eux
aussi, à un tirage à part,
mais constant et à mon
compte. Ces documents occu-
pent un certain nombre
de pages dans chacun des
numéros de le Dernier. Pour
le remaniement de la com-
position en vue d'une
brochure spéciale à cent
exemplaires, la maison
Laherte me compte 6 fr.
par feuille.
Il y a actuellement

269

cinq feuilles tirées et il va
rester à tirer, en tout, jusque
^{maison} à porte, après achèvement du dessin
du mois, une feuille en
deuxie (la numero est sous pressé)

Le travail serait à faire
matières comblates mais
neufs (comme le maison
La porte commencent à
tirer) parier de même
toute si possible.

Veuillez, Monsieur,
me dire s'il vous connaît-
rait de vous charger de
ces deux travaux aux
prix indiqués et dans la
condition d'excelente ac-
cution qui fera la répa-
ration de votre Carrelage.

Sous m'obliger en me
répondant aussi tôt que
possible.

Je vous en offre à
l'avance mes hommages
ment et vous prie
d'agréer, Monsieur, l'assu-
rance de toute ma
considération

J. B. A. Godin